

Le 20 juillet 2006



**FÉDÉRATION DES INDUSTRIES
DE LA PARFUMERIE**
PRODUITS DE PARFUMERIE, DE BEAUTÉ ET DE TOILETTE

COMMUNIQUÉ

COMMUNIQUÉ

L'industrie cosmétique soutient la stratégie de la Commission européenne sur les colorants capillaires

L'industrie cosmétique, dès l'origine, a été associée aux travaux menés par la Commission et les États membres sur les colorants capillaires.

A l'occasion de ces travaux, il est apparu qu'un certain nombre de substances ne présentaient pas de réel intérêt en cosmétique.

Aujourd'hui, la Commission tire les conséquences de ce constat établi en commun avec l'industrie en confirmant que ces substances ne pourront plus entrer dans la composition des colorations capillaires.

Notre industrie se réjouit de cette confirmation qui clarifie la situation.

*
* *
*

La Fédération des Industries de la Parfumerie est l'organisation professionnelle représentative de l'industrie des produits d'hygiène et de beauté : parfumerie, cosmétique, capillaire et toilette.

Elle rassemble 250 entreprises, qui représentent plus de 97 % du chiffre d'affaires du secteur.

www.fipar.com

Contact presse : Héloïse PRIEUR (01.56.69.67.61)